



**COMPTE-RENDU**  
**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**du**  
**10 NOVEMBRE 2020**

Étaient présents :

**Les enseignants :** Mme Fares, Mme Lequeux, M. Le Tutour, Mme Razik.

**Les représentants des parents d'élèves :** M. Levenard, M. Peroni, M. Pétillon, Mme Sivash.

**Le directeur de l'école :** M. Vidal.

**Le représentant de la société BOUYGUES TURKMEN :** M. Rechov.

Le directeur de l'école déclare la séance ouverte.

L'ordre du jour est adopté par l'ensemble des participants.

**1. Effectifs élèves : 43**

<b><u>PRIMAIRE</u> : 31</b> PS : 5 MS : 2 GS : 4 CP : 5 CE1 : 3 CE2 : 1 CM1 : 5 CM2 : 6	<b><u>SECONDAIRE</u> : 12</b> 6ème : 2 5ème : 3 4ème : 2 3ème : 3 2nde : 1 1ère : 1
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------

**2. Inscription des élèves :**

Aucune inscription n'est possible sans l'accord de la société *Bouygues Turkmen*. Les originaux des dossiers et des documents nécessaires à l'inscription devront être conservés.

➤ *Inscription à l'école primaire :*

Les parents doivent transmettre au directeur un certificat de radiation délivré par l'école que l'élève a quittée, le dossier scolaire, une photocopie du livret de famille et du passeport de leur enfant, un document attestant que l'enfant a été vacciné contre la Diphtérie, le Tétanos et la Polio.

➤ *Inscription dans le secondaire :*

L'inscription à l'école n'est confirmée que si le CNED valide l'inscription de l'élève. Une convention a été signée entre le CNED, la Mlf et l'école, elle simplifie les démarches d'inscription.

Pour inscrire un élève au CNED la procédure est la suivante :

1. Le responsable de la société *Bouygues Turkmen* transmet au directeur le nom et le prénom de l'élève à inscrire ainsi que l'adresse courriel de ses parents ; puis il communique aux parents l'adresse courriel du directeur.
2. Le directeur demande au responsable de la société *Bouygues Turkmen* et au chargé de mission Mlf des écoles d'entreprise de valider et de signer le document « *attestation de prise en charge* » qui sera joint au dossier de l'élève.
3. Le directeur demande à Madame l'Ambassadrice de France au Turkménistan de délivrer une autorisation d'inscription au CNED qui sera jointe au dossier de l'élève.
4. Le directeur transmet par courriel au CNED le dossier d'inscription complet.

### **3. Fonctionnement de l'école en 2020-2021 - Équipe pédagogique :**

- **Mme Fares** prend en charge la classe de PS/MS/GS (cycle 1) ; elle est assistée par **Mme Bugday**.
- **Mme Lequeux** (professeur des écoles recrutée par la Mlf) prend en charge la classe de CP/CE1/CE2 (cycle 2).
- **Mme Razik** (professeur des écoles recrutée par la Mlf) prend en charge la classe de CM1/CM2.
- **M. Bouchiba** (professeur recruté par la Mlf) est répétiteur CNED pour le *français, l'histoire-géographie, management et gestion + sciences économiques et sociales (2<sup>nd</sup>e), langues, littératures et civilisations étrangères (anglais) + histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (1<sup>ère</sup>)* et les *enseignements pratiques interdisciplinaires (4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>)*.
- **Mme Esenamanova** s'occupe de la gestion de la BCD, est répétitrice CNED en *latin* pour les élèves de cinquième depuis le 04 novembre 2020 (fonctions assurées depuis la rentrée par M. Bouchiba). À partir du 18 novembre, elle initiera à la langue turkmène certains élèves du secondaire (4<sup>ème</sup> à 1<sup>ère</sup>).
- **Mme Fataliyeva** enseigne le *russe* aux élèves du primaire (GS au CM2) puis assure la répétition des cours du CNED aux élèves du secondaire.
- **Mme Hummiyeva** est assistante de direction, enseignante d'*anglais* en élémentaire, répétitrice CNED pour l'*anglais* et les *arts plastiques (4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>)*.
- **Mme Le Guern** est Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS) pour deux élèves de CM2.
- **M. Le Tutour** (professeur certifié recruté par la Mlf) est répétiteur CNED pour les *mathématiques (4<sup>ème</sup> à 1<sup>ère</sup>)*, la *technologie / physique-chimie (4<sup>ème</sup> à 2<sup>nd</sup>e)*, *sciences informatiques et technologie (2<sup>nd</sup>e)*, *Enseignement scientifique + numériques sciences informatiques (1<sup>ère</sup>)*, l'*espagnol* et les *enseignements pratiques interdisciplinaires (4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>)*.
- **M. Pourfamarz** est professeur d'*éducation physique et sportive (CP à 1<sup>ère</sup>)*.
- **Mme Shirova** est répétitrice CNED pour les cours d'*éducation musicale* au collège et les *arts plastiques (6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>)*.
- **M. Vidal** (enseignant recruté par la Mlf) assure la direction de l'école, est répétiteur pour les *mathématiques (6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>)*, *sciences de la vie et de la terre (6<sup>ème</sup> à 2<sup>nd</sup>e)*, la *technologie / physique-chimie (6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>)* et les *enseignements pratiques interdisciplinaires (5<sup>ème</sup>)*.

### **4. Règlement intérieur 2020-2021 :**

Le règlement intérieur a été réactualisé (horaires de fonctionnement du secondaire) et aucune autre modification n'a été apportée. Il est adopté par l'ensemble des enseignants et des représentants des parents d'élèves présents lors du conseil d'établissement.

### **5. Locaux, équipement, matériel scolaire :**

- La remise de la **salle 13** (ancienne salle de MS/GS) a été aménagée (installation d'armoires) et un parcours de psychomotricité permanent a été installé par Mme Fares dans cette salle.
- La **salle 26** (ancienne salle d'espagnol) a été aménagée pour Mme Esenamanova (cours de latin + gestion BCD + aide d'une élève de CP).
- La **salle 29** (ancienne salle de CM1/CM2) a été rangée afin d'être utilisée (projets en arts plastiques, réunions...).
- Un support mural et un câble anti-vol ont été installés pour la **tablette de la BCD**.
- Une commande de **crème hydratante** a été effectuée (les mains de certains élèves d'élémentaire seraient irritées suite à l'utilisation répétée des solutions hydro-alcooliques).
- Un **serveur informatique** a été installé et partitionné (administration + enseignants + élèves).
- Proposition d'installation de **casiers pour les élèves du secondaire**.
- Un projet de **couverture des terrains de sport** est à l'étude par *Bouygues Turkmén*.

## **6. Sécurité :**

### **6.1 Mesures de prévention et de précaution / Covid-19 :**

Les mesures sanitaires, prises dans notre établissement depuis le début du mois de mars 2020, sont toujours appliquées :

- lavage régulier des mains ;
- sensibilisation accrue des élèves aux gestes d'hygiène ;
- prise de la température le matin pour tous ;
- aération régulière des salles de classe ;
- nous restons également très attentifs aux symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...).

Pour permettre l'ouverture de notre école fin aout, les mesures suivantes ont également été prises, en concertation avec Bytk et le docteur de la base vie :

- tous les élèves et le personnel de l'école portent des masques (changement toutes les deux heures) ;
- une distance physique d'1,5 mètre doit être respectée entre chaque personne ;
- les parents ne peuvent pas rentrer dans l'établissement.

Ces mesures, qui répondent aux principes de prévention et de précaution, sont dans l'ensemble bien respectées par les élèves (cela est plus difficile en maternelle). Il est néanmoins nécessaire de les leur rappeler très régulièrement. La distance physique étant plus difficile à respecter en maternelle et certains élèves ayant tendance à mettre leurs mains ou des objets à la bouche, le port du masque se justifie d'autant plus pour ces enfants.

Les mesures sanitaires évoluent et évolueront au regard des recommandations du docteur de la base vie, de la société Bouygues Turkmen, du poste diplomatique, de la Mission laïque française... Elles resteront en vigueur tant que la situation sanitaire au Turkménistan le justifiera.

### **6.2 Exercices : évacuation « incendie », « tremblement de terre » et « attentat » :**

En raison de l'obligation du respect des règles sanitaires, aucun exercice n'a été réalisé aux mois de septembre et d'octobre. Les enseignants ont sensibilisé de nouveau les élèves aux trois protocoles, plus particulièrement en PS/MS/GS.

Des exercices d'évacuation « séisme » sont prévus aux mois de novembre, de février et de mai.

Des exercices d'évacuation des locaux « incendie » sont programmés pour les mois de décembre, de mars et de juin.

Des exercices « attentat ou intrusion extérieure » auront lieu aux mois de janvier et d'avril.

### **6.3 Système de détection et d'alerte INCENDIE :**

Le bon fonctionnement des systèmes de détection, de test et d'alerte de l'alarme incendie est testé toutes les deux semaines, les mercredis (hors vacances scolaires) à 13h10, par l'équipe technique de la base vie.

### **6.4 Plan Particulier de Mise en Sûreté :**

La dernière version des PPMS « Accidents majeurs » et « Attentat-Intrusion » date du 07 mars 2020, elle a été validée par Madame l'Ambassadrice. Ils seront réactualisés avant fin 2020.

### **6.5 Autorisation pour les consultations au cabinet médical de la base vie :**

Afin de garantir le bien-être des enfants, leur aptitude à suivre les cours et de diminuer le niveau de risque d'infection des élèves et du personnel de l'école, l'ensemble des parents a rempli le formulaire « Autorisation du responsable légal » nous permettant, une fois rempli et signé, d'emmener un enfant accompagné d'un adulte au cabinet médical de la base vie, en cas de symptômes (douleurs, fièvres, toux, vertiges...), afin qu'il soit ausculté par le docteur. Les parents en sont immédiatement avertis par nos soins, et suite à la consultation, ils sont prévenus afin qu'ils prennent en charge leur enfant s'il s'avère contagieux ou trop malade pour suivre les cours. Ce dispositif nous permet de garantir la santé de chacun (dont celle des parents), et d'améliorer les conditions d'enseignement de notre école.

## 7. Activités périscolaires :

- **des activités périscolaires (APS)** pourraient être proposées aux élèves lorsque les conditions sanitaires seront plus propices. La situation sera de nouveau étudiée fin décembre 2020.
- **Fêtes :**
- x **Halloween.** *Rappel : comme annoncé lors du conseil d'établissement du 12/11/19, Halloween n'a pas été fêtée par l'école en octobre 2020.*
- x **Noël :** pas de spectacle de programmé en raison de la situation sanitaire et des mesures mises en place. Un effort supplémentaire sera fourni pour la décoration de l'école.
- x **Carnaval :** programmé pour le vendredi 02 avril 2021.
- x **Fête de fin d'année :** durant la semaine du 21 au 25 juin 2021
- **Photographies scolaires :** les photographies individuelles et des fratries sont programmées pour décembre \_ propositions pour les photos de groupe classe et d'école : trombinoscope original, photomontage...

## 8. Activités scolaires :

- **Téléthon :** la course *Du muscle au service du muscle* pourrait avoir lieu le vendredi 23 avril 2021 (juste avant les vacances). L'intégralité des bénéfices sera reversée à l'AFM-Téléthon. Il sera demandé aux parents de nous transmettre leurs dons sous forme de chèques ou en réglant en euros ou en dollars (pas en manats).
- **La grande lessive :** participation de notre école pour la première édition de 2021.
- **Projet « anglais » :**
  - Découverte de fêtes et de traditions anglo-saxonnes.
  - Pratiquer l'anglais pendant certaines activités scolaires et périscolaires.
  - **Projet EMILE** (*Enseignement de Matières par l'Intégration d'une Langue Étrangère*) : cela consiste à enseigner de façon intégrée une langue et des disciplines non linguistiques. Apprendre à travers deux langues, l'une étant la langue maternelle (ou de scolarisation) et l'autre une langue étrangère, permet de faire des progrès à la fois dans la langue étrangère et dans la discipline par un enrichissement mutuel :
    - en **PS/MS/GS** : sensibilisation à la langue anglaise via l'enseignement **en** anglais de notions des domaines d'apprentissage *Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques* (chansons et comptines) et *Explorer le monde* [20 minutes tous les mercredis + rituel du rangement des jouets du lundi au vendredi / 5 minutes par jour] ;
    - **à partir du CP** : deux heures et 45 minutes hebdomadaires d'*éducation physique et sportive* en anglais.
  - Enseignement différencié de l'anglais : **en CM1/CM2** : lors de leurs créneaux respectifs d'apprentissage de la langue anglaise (3X30 minutes par semaine), les élèves de CM1 et de CM2 sont répartis en deux groupes en fonction de leur niveau.
- **Enseignement du russe :**
  - apprentissage du russe obligatoire de la GS au CM2,
  - possibilité d'apprendre le russe en LV2 dans le secondaire.

### ➤ **Initiation à la langue turkmène :**

La Mlf a développé une pédagogie de la rencontre entre deux cultures, renforcée par l'apprentissage de trois langues. Dans notre établissement, l'apprentissage du français, de l'anglais et du russe a été privilégié. À partir du 18 novembre, une initiation à la langue turkmène sera proposée une heure par semaine aux élèves volontaires du secondaire. Cette heure sera encadrée par Mme Esenamanova, enseignante de latin de notre école. Le contenu pédagogique se verra évolutif en fonction de la demande des élèves, de leur niveau, de leurs progrès...

➤ **Permettre aux élèves de l'école de communiquer avec d'autres enfants et de s'ouvrir sur le monde qui les entoure :**

Nous avons pour projet de favoriser les rencontres avec des enfants extérieurs à l'école. Possibilité de mettre en place des échanges via Skype, des correspondances écrites...

▶ Échanges avec l'école russe d'Ashgabat.

▶ Renforcer les liens avec l'Institut Français du Turkménistan (IFT), organiser des projets communs :

Nous avons avec Monsieur GOUVERNET, nouveau directeur de l'IFT, de nombreux projets qui permettront des interactions entre nos deux structures (troisième quiz sur la France et le Turkménistan, olympiades du français...).

➤ **Projets danse et chorale** : date du début à définir en fonction des conditions sanitaires.

➤ **Projet jardinage** : des semis et des plantations peuvent être effectuées en classe et dans les bacs de la cour de récréation. En octobre, des élèves de primaire ont participé à la plantation de différentes essences d'arbres à proximité de l'école.

➤ **Renforcer la politique de l'éducation à la santé et de l'éducation aux comportements** : en fonction de leur âge, les élèves seront de nouveau sensibilisés sur l'importance du sommeil, l'alimentation, les risques liés à une pratique excessive des écrans (jeux vidéos, télévision, portables...), les dangers de l'alcool et des cigarettes...

➤ **Sorties scolaires** : en fonction des conditions sanitaires.

➤ **Site internet de l'école** : des documents produits par les élèves et/ou les enseignants dans le cadre d'activités scolaires ou périscolaires peuvent y être publiés. Enseignants référents : M. Le Tutour et M. Vidal.

➤ **La BCD** :

- Les classes du primaire se rendent à la BCD selon un planning établi par les enseignants.
- Les élèves à partir du CP peuvent également fréquenter la BCD lors des récréations du matin, sous la surveillance d'un adulte.

- La gestion du fonds de la BCD est facilitée par un logiciel en ligne (Hiboutheque).

- L'école est abonnée à des revues éducatives.

➤ **Forums des connaissances** : la troisième édition pourrait avoir lieu en juin 2021.

➤ **Élections des délégués de classe / Conseil des élèves** : le premier conseil des élèves aura lieu le jeudi 19 novembre 2020. Cet espace de parole sera un temps d'écoute et de proposition sur des questions d'ordre général concernant le fonctionnement de l'école.

➤ **Éducation à la citoyenneté** :

- Un moment d'hommage à Samuel Paty a été organisé le vendredi 30/10 avec les enseignants de l'école. Nous avons longuement échangé sur les modalités d'organisation de cet hommage avec les élèves, en tenant compte des directives du *Ministère de l'Éducation Nationale*. Depuis le lundi 02 novembre, Mme Lequeux et Mme Razik abordent avec leurs élèves d'élémentaire la question du rôle de l'école ; M. Bouchiba, professeur d'Histoire-Géographie/EMC du secondaire, invite les élèves des trois classes à réfléchir sur les enjeux de la liberté. Deux espaces (un en élémentaire et un dans le secondaire) sont consacrés à l'affichage des productions (dessins, poèmes...) sur ces deux thématiques. Le 02 novembre, après un travail de réflexion, les élèves de la sixième à la classe de première ont rendu hommage à Samuel Paty, en respectant une minute de silence ensemble dans la cour de récréation.

Les enseignants peuvent utiliser les ressources qui nous sont envoyées par l'AEFE et la Mlf, afin que ce travail de réflexion perdure dans le temps.

- La Mlf organise une quinzaine dédiée à l'éducation à la citoyenneté (du 09 au 20/11) ; l'objectif principal est la formation et le développement professionnel des enseignants (interactions et échanges entre pairs, avec des experts...) afin que les élèves puissent en bénéficier par la suite.

➤ **Mieux comprendre les mathématiques** : les élèves du cycle 2 ont été inscrits au Koala des Mathématiques et ceux du cycle 3 au Kangourou des Mathématiques.  
Ce jeu-concours aura lieu le jeudi 18 mars 2021. En complément de l'entraînement en classe, le site [www.mathkang.org](http://www.mathkang.org) offre aux élèves une possibilité de préparer ce concours, en s'amusant tout en faisant des mathématiques.

➤ **Bilan scolaire** : le premier trimestre se terminera le 29/11/20. Réception des parents début décembre pour les classes d'élémentaire et du secondaire (CP à 1<sup>ère</sup>). Pour la classe de maternelle, la fin du premier semestre sera le 24 janvier.

➤ **Objectifs du projet d'établissement 2018-2021** :

**1. Réussite des élèves ; scolarité adaptée à chacun :**

- Améliorer la maîtrise du français.
- Mieux comprendre les mathématiques.
- Améliorer la fluidité du parcours scolaire entre l'école primaire et le collège.
- Proposer des activités pédagogiques complémentaires.
- Mettre en œuvre les "nouveaux" programmes de l'école et du collège.

**2. Renforcer la culture de la citoyenneté et de la civilité :**

- Participer aux projets et concours citoyens de la Mlf et de ses partenaires.
- Participer à des actions locales fondées sur des valeurs humaines.
- Renforcer la politique de l'éducation à la santé et de l'éducation aux comportements.
- Développer les activités sportives à l'école ou susciter l'intérêt des élèves pour le sport.
- Sensibiliser les élèves au développement durable.

**3. Permettre à l'élève de s'ouvrir sur le monde qui l'entoure, ouverture de l'établissement sur son milieu immédiat et sur l'extérieur.**

- Stimuler l'apprentissage des langues vivantes étrangères ; renforcer la politique de l'apprentissage de l'anglais.
- Permettre aux élèves de mieux connaître le Turkménistan.
- Faciliter l'accès à l'information et à la documentation.
- Favoriser l'éducation culturelle et artistique.
- Permettre aux élèves de l'école de communiquer avec d'autres enfants.
- Faire participer les élèves à des projets fédérateurs.

**4. Augmenter la part du numérique dans l'école.**

**5. Assurer la sérénité du climat de l'établissement / créer un climat d'école positif.**

Les axes du projet de la Mlf « **accueillir l'enfant, accompagner l'élève, bâtir une culture d'établissement** » seront également étoffés.

**9. Calendrier scolaire 2021-2022 :**

Une proposition de calendrier scolaire a été présentée au conseil d'établissement. Cette dernière comporte trente-six semaines réparties en cinq périodes de travail, de durée comparable, séparées par quatre périodes de vacances :

- **Rentrée scolaire** le lundi 30 août 2021 ;
- **Vacances de la Toussaint** : du samedi 16 octobre au dimanche 31 octobre 2021 ;
- **Vacances de Noël** : du samedi 18 décembre 2021 au dimanche 02 janvier 2022 ;
- **Vacances d'hiver** : du samedi 19 février au dimanche 06 mars 2022 ;
- **Vacances de printemps** : du samedi 23 avril au dimanche 08 mai 2022 ;
- **Fin de l'année scolaire** le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022 au soir.

**Jours fériés** : 27 septembre 2021 (fête de l'indépendance du Turkménistan), 13 décembre 2021 (lundi suivant la fête de la neutralité du 12/12/21), 21 mars 2022 (Novrouz, fête nationale du printemps).

Cette proposition a été adoptée. Elle devra être validée par la Mlf et par l'*inspectrice de l'éducation nationale* de la zone dont dépend notre école.

F. VIDAL